

## CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le 4 Octobre, les membres du Conseil municipal de la Commune de St Pierre des Echaubrognes, se sont réunis à 20 h 30 à la Mairie –salle du conseil municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 28 septembre 2018, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS :

MM. POUSIN Claude, AUDOUIT Gérard, PAILLAT François, Mme YOU Patricia, Mme BARRE Valérie, M. THOMAS Claude, Mme NAUD Catherine, Mme PROUTEAU Mireille, M.AUDEBEAU Jean-Pierre, Mme MONTAS Fanny, Mme FONTENEAU Nathalie, MM GARREAU Vianney, BERNIER Denis.

#### ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES

M. ANTUNES Jean-François, Mme MAUGAT Sonia

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

*Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil, Nathalie FONTENEAU est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.*

#### **1 Approbation du compte rendu du 6 septembre 2018**

*Le compte rendu du 6 septembre 2018 est approuvé à l'unanimité.*

#### **2 Installations classées pour la protection de l'environnement**

La société RIVERGAZ souhaite mettre en place une unité de valorisation de matières organiques par méthanisation. Le projet est localisé à Maulévrier (49).

L'objectif est de produire, à partir de matières agricoles du territoire,

- ◆ Du biogaz qui après épuration sera injecté dans le réseau de transport de gaz.
- ◆ Et de générer des matières fertilisantes qui seront valorisables en agriculture.

Ce projet est soumis à autorisation environnementale selon la réglementation des installations classées du Code de l'Environnement.

Le conseil municipal émet un avis favorable sur la demande d'autorisation de la société RIVERGAZ pour créer cette unité de méthanisation située route de Vezins à Maulévrier.

### **3 AGGLO2b -**

#### Sécurité et prévention de la délinquance

L'agglo2b souhaite qu'un adjoint au Maire soit nommé à la sécurité et à la prévention de la délinquance comme interlocuteur privilégié près du CISPD (conseil intercommunal de la sécurité et de prévention de la délinquance) de la gendarmerie et des institutions. Les principales missions :

- ~ Etre relais près des différentes institutions
- ~ Piloter des actions au sein de la collectivité
- ~ Etre sensibilisé aux outils de prévention
- ~ Etre référent de service interne.

Le conseil municipal a nommé, à l'unanimité, M. Gérard AUDOUIT.

#### Projet d'aménagement et de développement durable du PLUi.

Un temps d'échange sur le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) a été proposé aux conseillers municipaux. Dans le cadre de l'élaboration du PLUi le PADD propose différents axes qui se déclinent autour de l'économie locale, l'accessibilité du territoire (connexions ferroviaires, routières et numériques), construire un habitat adapté, adaptation des équipements et des services, et la mise en valeur des ressources de la ruralité.

Ce projet va permettre de définir au mieux l'élaboration au PLUi du territoire. Aucune remarque particulière n'a été émise lors de cet échange.

### **4. SAFER**

Le conseil municipal accepte la vente d'un terrain situé près des ateliers municipaux à la SAFER moyennant un prix de 1800 € pour la parcelle de 88a00ca et 900 € pour la trentaine de peuplier.

L'ensemble des frais liés à cette vente seront pris en charge par la SAFER.

### **5. Subventions -**

- ✓ Les élèves de CE2, CM1 et CM2 participent à un voyage en Normandie dans le cadre d'un voyage scolaire de 3 jours. Une subvention exceptionnelle sera versée à l'A.P.E.L. moyennant la somme de 560 € (10 €/élève pour 56 élèves). Cette somme sera réintégrée dans l'attribution de la subvention de 2019.
- ✓ Une subvention exceptionnelle sera versée à l'association La Deux-Sévrienne pour un montant de 800 €, cette subvention permettra l'achat de produit d'entretien (usage commun entre la commune et l'association) et de petits matériels (vaisselle) notamment et dédommage des désagréments causés par les travaux dans la salle Iris et la délocalisation de la cantine.

### **6. Divers -**

Les autres points évoqués lors de la séance :

- ✓ L'Espace Saint François va faire l'objet d'une étude par le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) du potentiel de ce site pour une réhabilitation (de cet espace).
- ✓ L'achat de nouvelles illuminations pour Noël a été validé.

- ✓ Monsieur le Maire informe que des étudiants d'Agrocampus Ouest d' Angers seront présent sur notre commune pour effectuer une étude sur l'attractivité du territoire (habitat et économie).
- ✓ Un groupe d'habitants de la commune poursuit son travail en vue de trouver une solution alternative à la fermeture du commerce de proximité de la commune



Monsieur le Maire rappelle la date du prochain conseil municipal : le 8 novembre 2018

Monsieur le Maire clôt les débats, et lève la séance à 22 h 30

Le Maire,  
Claude POUSIN

